AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 18-7-77

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION CHAMPAGNE-ARDENNE

(ARDENNES, AUBE, MARNE, HAUTE-MARNE)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

62, Avenue Nationale, La Neuvillette, B.P. 1154, 51056 Reims Cedex, Tél. 47.22.87 47.13.82

ABONNEMENT ANNUEL

C.C.P. CHALONS-sur-MARNE 2.800.67 W

Régisseur de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture à Châlons-sur-Marne

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE-ARDENNE - Directeur-Gérant P. JOURNET - N° du papier de presse 529 AD.

BULLETIN N° 107 - 13 JUILLET 1977

Abonnement annuel : 50 F

VIGNE

Mildiou : La maladie est toujours présente en de nombreux points. Il convient donc de maintenir la protection, d'autant que la pousse est toujours active.

Oïdium : Maintenir la protection.

Cochenilles : Dans les parcelles contaminées le moment est venu d'appliquer un traitement insecticide.

ARBORICULTURE FRUITIERE

Carpocapse des pommes : De nouvelles pénétrations ont été observées le 11 juillet. La protection des arbres doit être maintenue. La première semaine de juillet ayant été favorable à la ponte des papillons, des éclosions sont à craindre jusqu'au 20-25 juillet.

Araignées rouges : On remarque une légère augmentation des populations dans certains vergers. Un traitement s'impose dès le "grisaillement" des premières feuilles. Utiliser de préférende un acaricide spécifique ayant une action sur toutes les formes des acariens (oeufs, larves, adultes). Tout traitement systématique est déconseillé.

Anthracnose du cerisier : Quelques foyers ont été remarqués ; sur les arbres atteints, la maladie se développera à la faveur des prochaines pluies. Se reporter à notre avis n° 102 du 9 juin.

GRANDE CULTURE

Tordeuse du pois

Un second traitement est recommandé, à réception de cet avis, dans les cultures de pois présentant des gousses n'étant pas encore parcheminées.

Mildiou de la pomme de terre

Une nouvelle protection est à réaliser dans les cultures de variétés sensibles à la maladie, à arracher ou à défaner après le 1er août.

Pyrale du maïs

Dans les secteurs où la pyrale du maïs a été observée l'année dernière, l'activité du parasite parait jusqu'à présent réduite. Nous rappelons que le critère d'intervention est l'observation d'environ 10 à 15 % de pieds porteurs d'au moins une ponte.

P. 1192

Maladies sur épis de blé

Indépendamment des attaques de fusariose, il est à signaler que les altérations observées fréquemment sur glumes et glumelles sont le fait d'attaques d'oïdium et non de septoriose.

Cercosporiose de la betterave

Aucune intervention n'est à envisager dans un proche avenir, même sur les cultures effectuées sans respecter la rotation triennale.

Oïdium et mildiou de la betterave

Il n'a pas, jusqu'à présent, été observé d'oïdium.

Quelques betteraves atteintes de mildiou se remarquent dans le Nord de l'Aube et le Sud de la Marne. Cette maladie n'est pas évolutive sur betteraves fortes. Il n'y a donc pas actuellement de risque d'extension.

Le Chef de la Circonscription,

J. DELATTRE.

n° du papier de presse 529 AD